

1. Concertation

1. Concertation.....	1
1.1. Carte collaborative	3
1.1.1. Définition	3
1.1.2. Mise en ligne via le site du Grand Annecy	3
1.1.3. Questions posées.....	5
1.1.4. Réponses des participants.....	6

1.1. Carte collaborative

1.1.1. Définition

Une carte collaborative est une carte accessible sur internet, qui peut être complétée par un public cible.

Un fond de carte a été mis en place dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la rive gauche du lac d'Annecy, avec des questions spécifiques.

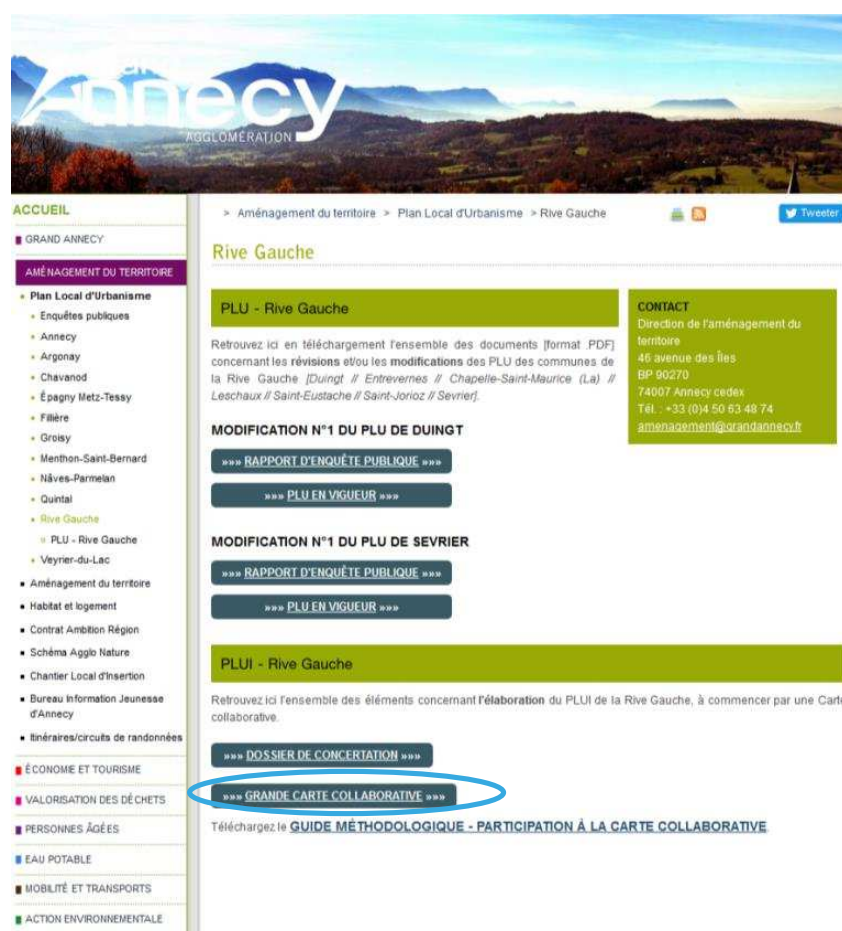
L'intérêt est de créer la carte à plusieurs, de géo-localiser chaque élément que l'on souhaite porter à la connaissance, de pouvoir compléter, enrichir au fur et à mesure, commenter...

> Objectif : Permettre au plus grand nombre (élu, habitant, expert, socioprofessionnel) d'exprimer un point de vue sur le territoire et son devenir.

1.1.2. Mise en ligne via le site du Grand Annecy

La carte collaborative a été mise en ligne le ??? sur le site internet du Grand Annecy.

Elle a été clôturée le 31 octobre 2017.



Extrait du site internet du Grand Annecy

Un guide de participation a été réalisé afin d'expliquer le fonctionnement aux participants. Le guide était également accessible depuis le site internet du Grand Annecy.

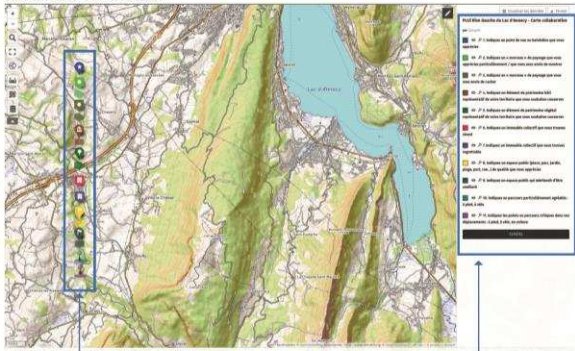


Guide de participation sur la carte collaborative

Une carte collaborative est une carte accessible sur internet, qui peut être complétée par un public cible.
Un fond de carte a été mis en place dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la rive gauche du lac d'Annecy, avec des questions spécifiques. L'intérêt est de créer la carte à plusieurs, de géolocaliser chaque élément que l'on souhaite porter à la connaissance, de pouvoir compléter, enrichir au fur et à mesure, commenter...
> Objectif : Permettre au plus grand nombre (élu, habitant, expert, socioprofessionnel) d'exprimer un point de vue sur le territoire et son devenir.

- 1 Cliquer sur le lien suivant ou le copier dans votre explorateur internet :
<https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/plui-rive-gauche-du-lac-dannecy-carte-collaborative-146035#13/45.5177/6.1477>

Vous arrivez sur l'écran suivant :



Éléments test
Une couleur a été attribuée pour chaque question.
Les éléments à saisir sont soit :

- Ponctuel > Marqueur
- Linéaire > Ligne
- Surfacique > Polygone

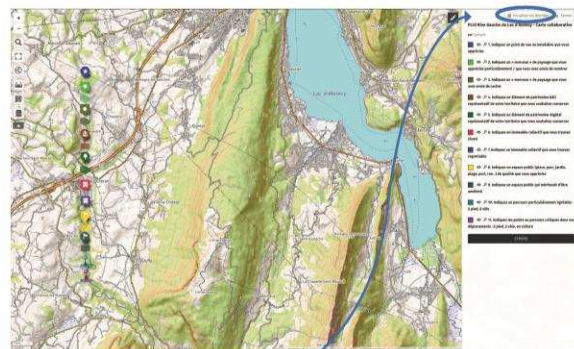
Vous ferez votre choix de marqueur, ligne ou polygone en fonction de la question à laquelle vous répondez et de la donnée que vous souhaitez saisir (ex. choix d'une ligne pour un parcours, choix d'un marqueur pour un bâtiment, choix d'une surface pour un « morceau de paysage »...).

Liste des « calques » que vous pouvez renseigner. Chaque calque correspond à une question. Vous pouvez choisir :
- de renseigner une seule, plusieurs ou toutes les questions,
- de mettre plusieurs éléments par question.

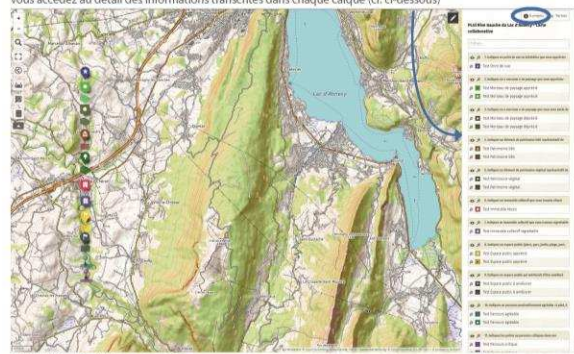
www.grandannecy.fr

CONTACT : Grand Annecy
Direction de l'aménagement - 46 avenue des Iles - BP 90270 - 74007 Annecy cedex Tél. : +33 (0)4 50 63 48 74 amenagement@grandannecy.fr

Grand Annecy
AGGLOMERATION



En cliquant sur « Visualiser les données » (cf. ci-dessus), vous accédez au détail des informations transcrites dans chaque calque (cf. ci-dessous)



En cliquant sur « A propos » (cf. ci-dessus), vous revenez à la page précédente.

www.grandannecy.fr

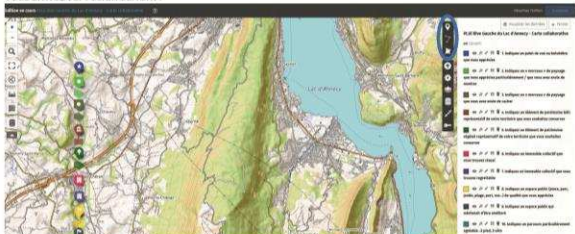
CONTACT : Grand Annecy
Direction de l'aménagement - 46 avenue des Iles - BP 90270 - 74007 Annecy cedex Tél. : +33 (0)4 50 63 48 74 amenagement@grandannecy.fr

Grand Annecy
AGGLOMERATION

- 2 Pour participer et ajouter des données, il faut cliquer sur l'icône du crayon située en haut à droite de la carte et passer ainsi en mode édition.



Vous arrivez sur l'écran suivant :



- 3 Pour ajouter un élément en réponse aux questions :

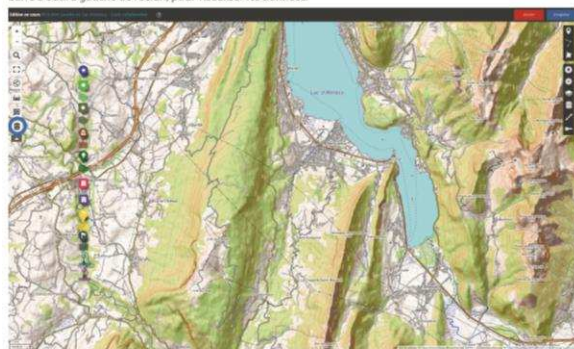
- 1 Faites le choix d'ajouter un marqueur, une ligne ou un polygone et cliquez sur l'icône concernée (trois premières icônes de la barre d'outils verticale en haut à droite de la carte)
- 2 Tracer votre élément puis double-cliquer pour terminer la saisie.
- 3 Un volet apparaît à droite de l'écran, il vous permet :
 - 4 de choisir la question à laquelle vous répondez (et donc le calque concerné) à l'aide du menu déroulant
 - 5 de donner un nom à votre élément
 - 6 de faire un commentaire pour préciser votre pensée

Vous pouvez répéter l'opération autant de fois que vous avez de données à saisir. Vous pouvez ensuite fermer le volet en cliquant sur l'icône « Fermer » en haut à droite.



CONTACT : Grand Annecy
Direction de l'aménagement - 46 avenue des Iles - BP 90270 - 74007 Annecy cedex Tél. : +33 (0)4 50 63 48 74 amenagement@grandannecy.fr

Si votre légende disparaît à droite vous pouvez la retrouver en cliquant sur l'icône indiquée ci-dessous, dans la barre d'outil à gauche de l'écran, pour visualiser les données.



- 4 N'oubliez pas d'enregistrer avant de sortir du site !



Merci de votre participation et contribution !

www.grandannecy.fr

CONTACT : Grand Annecy
Direction de l'aménagement - 46 avenue des Iles - BP 90270 - 74007 Annecy cedex Tél. : +33 (0)4 50 63 48 74 amenagement@grandannecy.fr

Grand Annecy
AGGLOMERATION

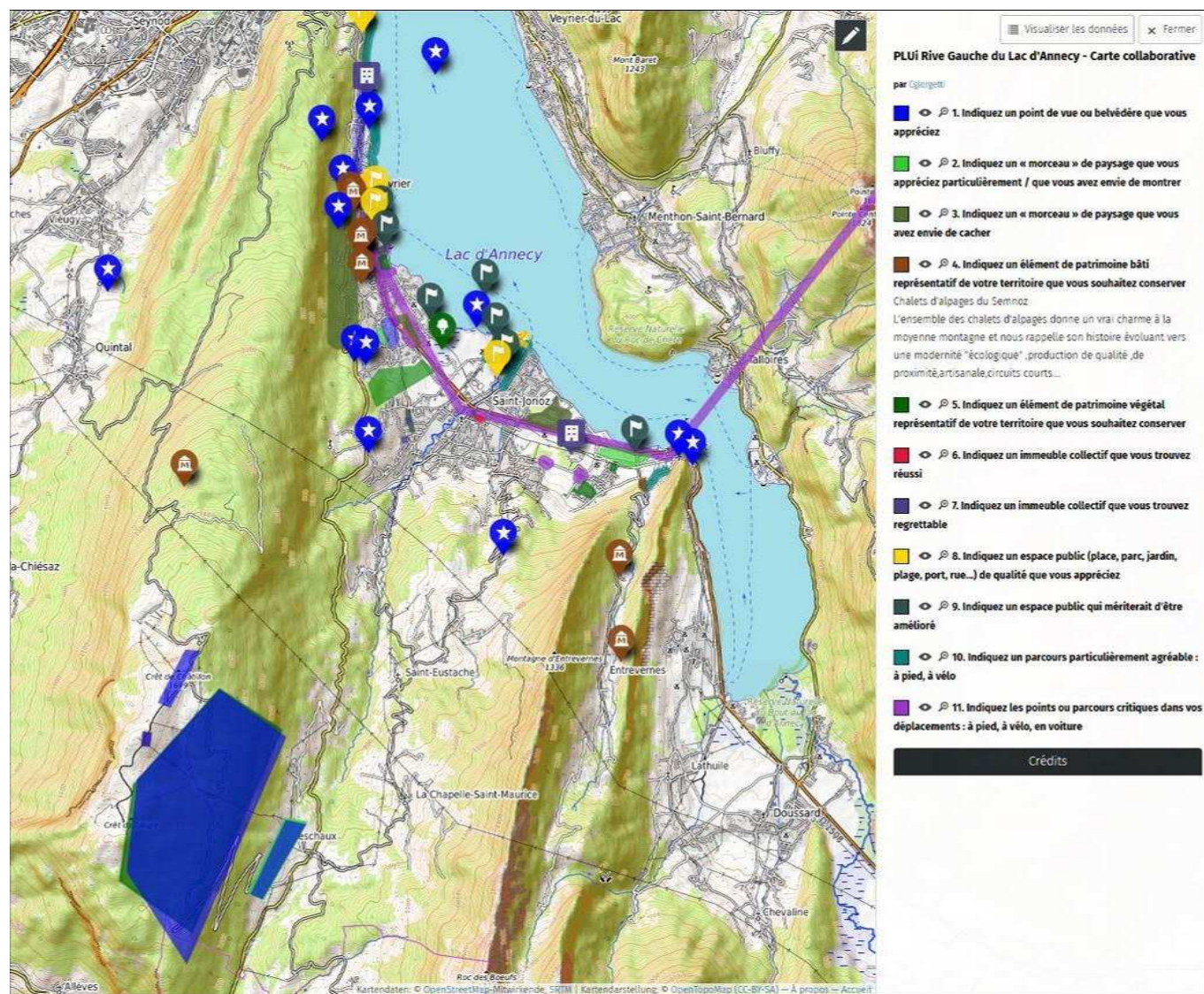
1.1.3. Questions posées

Onze questions ont été posées :

	1. Indiquez un point de vue ou belvédère que vous appréciez
	2. Indiquez un « morceau » de paysage que vous appréciez particulièrement / que vous avez envie de montrer
	3. Indiquez un « morceau » de paysage que vous avez envie de cacher
	4. Indiquez un élément de patrimoine bâti représentatif de votre territoire que vous souhaitez conserver
	5. Indiquez un élément de patrimoine végétal représentatif de votre territoire que vous souhaitez conserver
	6. Indiquez un immeuble collectif que vous trouvez réussi
	7. Indiquez un immeuble collectif que vous trouvez regrettable
	8. Indiquez un espace public (place, parc, jardin, plage, port, rue...) de qualité que vous appréciez
	9. Indiquez un espace public qui mériterait d'être amélioré
	10. Indiquez un parcours particulièrement agréable : à pied, à vélo
	11. Indiquez les points ou parcours critiques dans vos déplacements : à pied, à vélo, en voiture

Les participants avaient le choix de répondre au nombre de questions qu'ils souhaitaient, autant de fois qu'ils le souhaitaient.

1.1.4. Réponses des participants



Carte globale au 30 octobre 2017

Les réponses données concernent essentiellement les communes littorales.

Point de vue ou belvédère apprécié	11 points de vue
« Morceau » de paysage apprécié particulièrement	6 sites remarquables
« Morceau » de paysage déprécié	2
Elément de patrimoine bâti représentatif du territoire à conserver	3
Elément de patrimoine végétal représentatif du territoire à conserver	11
Immeuble collectif jugé réussi	5
Immeuble collectif jugé regrettable	2
Espace public (place, parc, jardin, plage, port, rue...) de qualité apprécié	5
Espace public qui mériterait d'être amélioré	9
Parcours particulièrement agréable : à pied, à vélo	5
Points ou parcours critiques : à pied, à vélo, en voiture	8
Total	72 saisies

1. Indiquez un point de vue ou belvédère que vous appréciez

17 saisies pour ce thème

★	belvedere de la vierge
★	Cessenaz/ carderes
★	Chalets d'alpages du Semnoz
★	Coteau des grands vignobles
★	coupure verte Sevrier/Saint Jorioz
★	croix de chuguet
★	Etang / alimentant à l'origine les anciens fours à chaux ...
★	Forêts du Semnoz
★	grotte à la vièrge
★	Leschaux "Balcons du Semnoz"
★	marai de l'enfer
★	Test Point de vue
★	Vue
★	vue depuis rte de col de leschaux sue sevrier
★	vue sur le lac depuis l'église de sevier
★	vue sur le lac depuis la RD 912
★	vue sur le lac en sortie de duintg

11 points de vue ont été identifiés dont 9 ont été commentés sur Sevrier, Saint-Jorioz et Duingt.

Localisation des saisies et commentaires des participants à la carte collaborative

vue sur le lac depuis l'église de sevier très belle vue sur le lac et à proximité du patrimoine remarquable de sevier (cimetière église) 	Vue Belle vue sur le lac 	croix de chuguet vue sur le lac et sur sevier 
grotte à la vièrge grotte au dessus de l'école.endroit calme et point de vue magnifique 	Cessenaz/ carderes Un point de vue remarquable sur lac et montagne. 	

Localisation des saisies et commentaires des participants à la carte collaborative



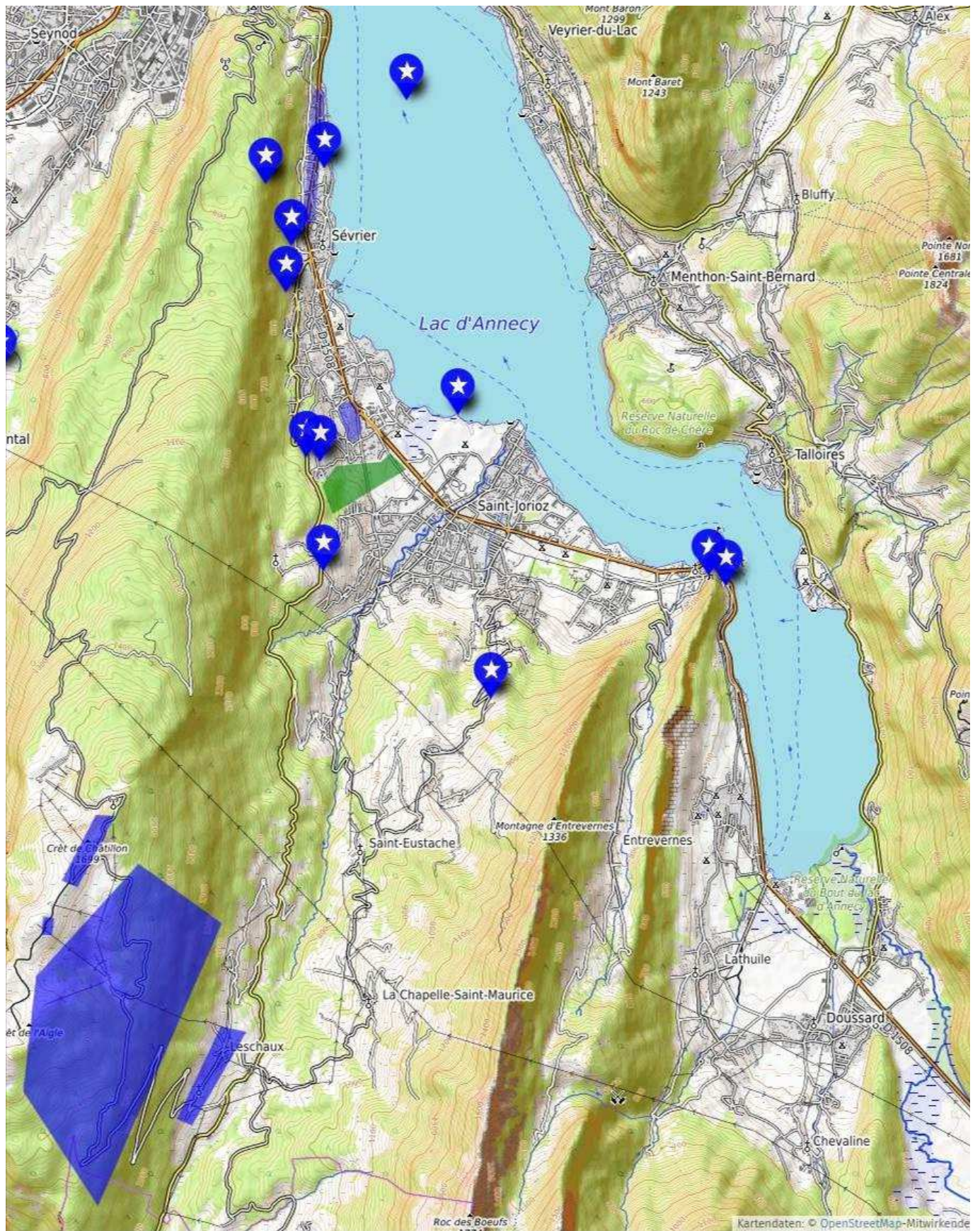
6 sites remarquables ont été repérés :

- Etang et coteau des grands vignobles à Sévrier
- Marais de l'enfer et coupure verte de Saint-Jorioz
- Site du village de Leschaux, « balcon du Semnoz »
- Les chalets d'alpage du Semnoz

Un participant exprime une inquiétude quant à l'évolution (la diminution) des forêts du Semnoz.

Localisation des saisies et commentaires des participants à la carte collaborative



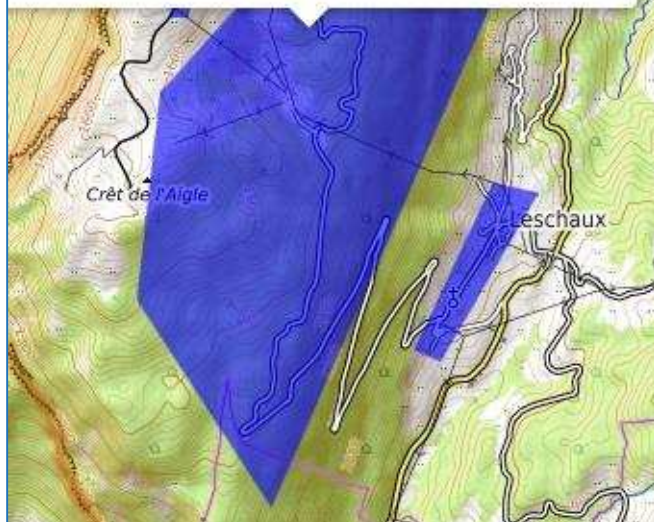


Carte collaborative au 31.10.17 / « Point de vue ou belvédère apprécié »

Forêts du Semnoz

Forêts "cernées" par le développement de la station de ski (pistes et hors piste), et l'agrandissement non justifié par les nécessités d'exploitation des alpages côté Leschaux mais pour obtenir les subventions diverses et lucratives "liées aux surfaces dites "à l'hectare.

Côté Vieugy exploitation forestière privée massive prévue...un désastre paysager et écologique.



Leschaux "Balcons du Semnoz"

élément de paysage dans le PADD et PLU de Leschaux intégré à un ensemble de hameaux identifiés "Balcons du Semnoz" typiquement Baujus et se répétant des 2 côtés des vallées (Lescheraines/saint-jorioz), sur des lignes de côtes similaires, A PRESERVER.



Chalets d'alpages du Semnoz

L'ensemble des chalets d'alpages donne un vrai charme à la moyenne montagne et nous rappelle son histoire évoluant vers une modernité "écologique", production de qualité, de proximité, artisanale, circuits courts....



2. Indiquez un « morceau » de paysage que vous appréciez particulièrement / que vous avez envie de montrer

En complément des sites précédents, deux « morceaux » de paysage appréciés ont été identifiés :

- Les Grands champs à Duingt
- Les Grands vignobles à Sévrier

Grands champs face au lac

Un des derniers endroits où les champs jouxtent le lac directement.

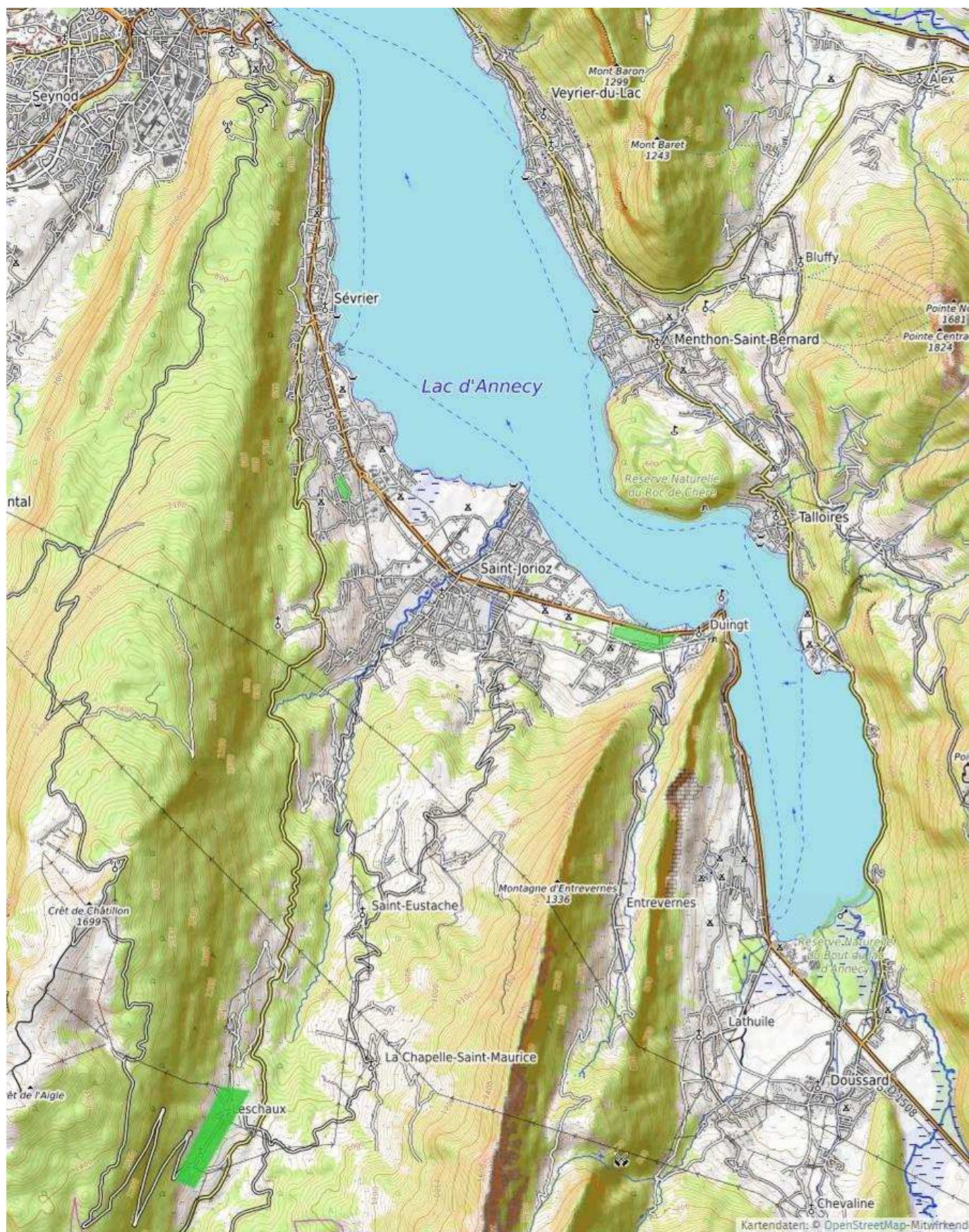
Très belle perspective depuis la piste cyclable, d'où se télescopent les montagnes, le lac, les champs.



Les grands vignobles

Parcelle agricole exploitée dans laquelle jouent des enfants (luge, foot, cerf-volant...), atterrissent des parapentes, flânent des promeneurs... Une bouffée d'oxygène dans une commune de plus en plus urbanisée.

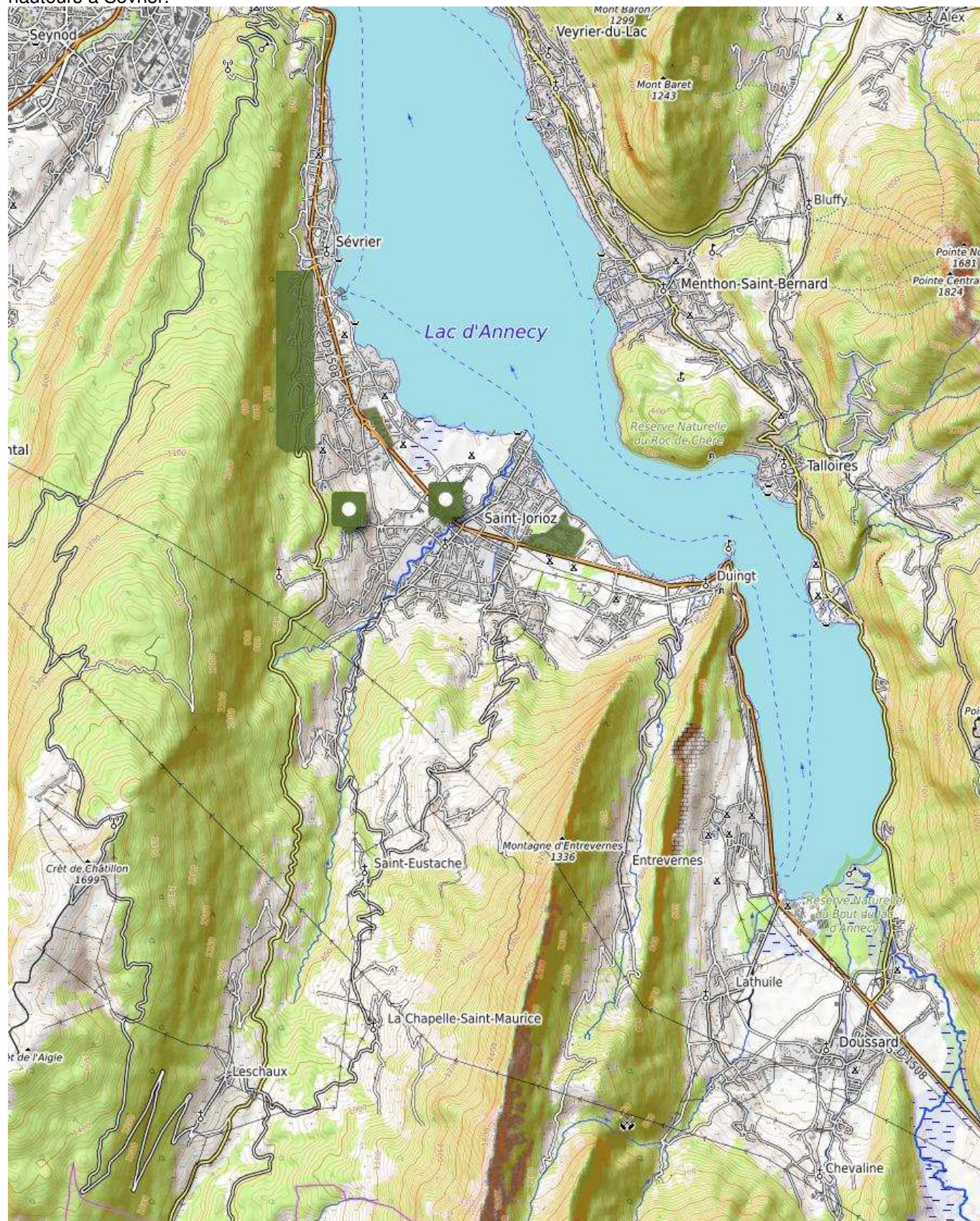




Carte collaborative au 31.10.17 / « Morceau de paysage apprécié »

3. Indiquez un « morceau » de paysage que vous avez envie de cacher

Trois sites ont été identifiés : la zone d'activités à Saint-Jorioz, la zone commerciale ainsi que l'urbanisation sur les hauteurs à Sévrier.



Carte collaborative au 31.10.17 / « Morceau de paysage que vous avez envie de cacher »

ZAC DE LA TUILERIE

zone d'activité de st lorioz. mais pourquoi l'a t'on placé de ce coté de la RD ! beaucoup trop près du lac, c'est un désastre pour le territoire, de plus , se situe entre les pricipaque campings du territoire et le lac. du coup, quelle image pour les touristes. je suis d'accord pour qu'on implante des zone d'activité, mais il aurait fallut la placer au sud de la RD et veuiller à son intégration paysagère.



Hauteurs de Sevrier

Urbanisation qui détruit le paysage en co-visibilité des rives du Lac



zone activité commerciale

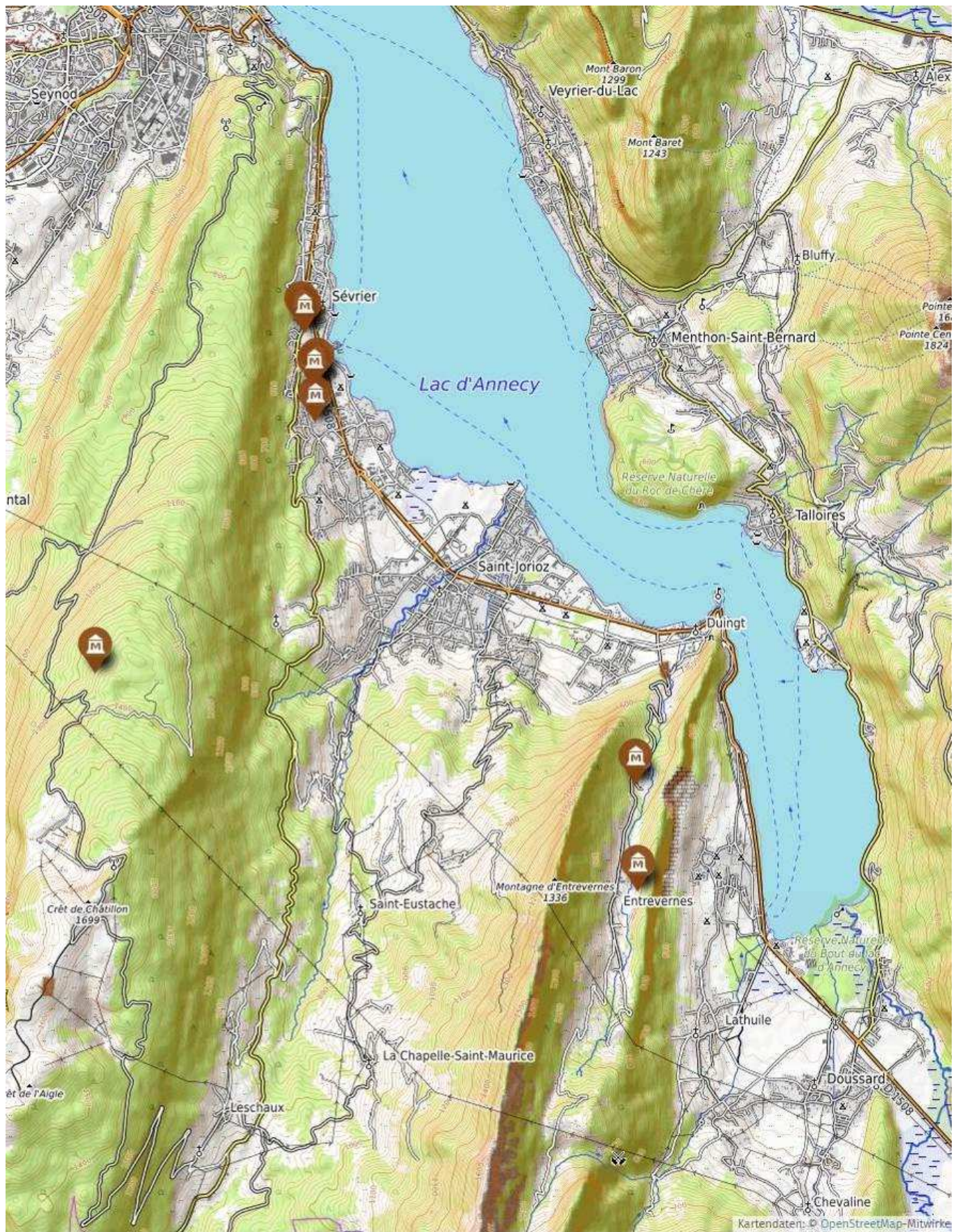
Forte disparité architecturale des bâtiments,. Fixer des regles dans le reglement du PLU l qui permettent de redonner de la coherence au secteur et d'améliorer son impact paysager



4. Indiquez un élément de patrimoine bâti représentatif de votre territoire que vous souhaitez conserver

11 éléments de patrimoine bâti jugés représentatifs du territoire ont été repérés, signalant des fermes anciennes, des hameaux, de belles demeures bourgeoises et des chalets d'alpage.

- ancienne maison bourgeoise
- anciennes fermes
- belle demeure bourgeoise
- Chalets d'alpages
- ensemble prieuré, bâtiment connexes anciens
- four à pain
- hameau de maisons anciennes
- Hameau des Choseaux
- secteur de fermes anciennes
- vieille demeure
- vue sur le village d'etrevignes depuis le taillefer



Carte collaborative au 31.10.17 / « Patrimoine bâti représentatif du territoire et souhaité conserver »

secteur de fermes anciennes



vieille demeure

grosse demeure bourgeoise représentative



anciennes fermes



Hameau des Choseaux

groupement de bâti traditionnel remarquable



belle demeure bourgeoise



anciennes fermes



vue sur le village d'entrevernes depuis le taillefer

vue sur le village depuis le sentier de randonnée



four à pain



hameau de maisons anciennes

hameau sur la route d'enternes

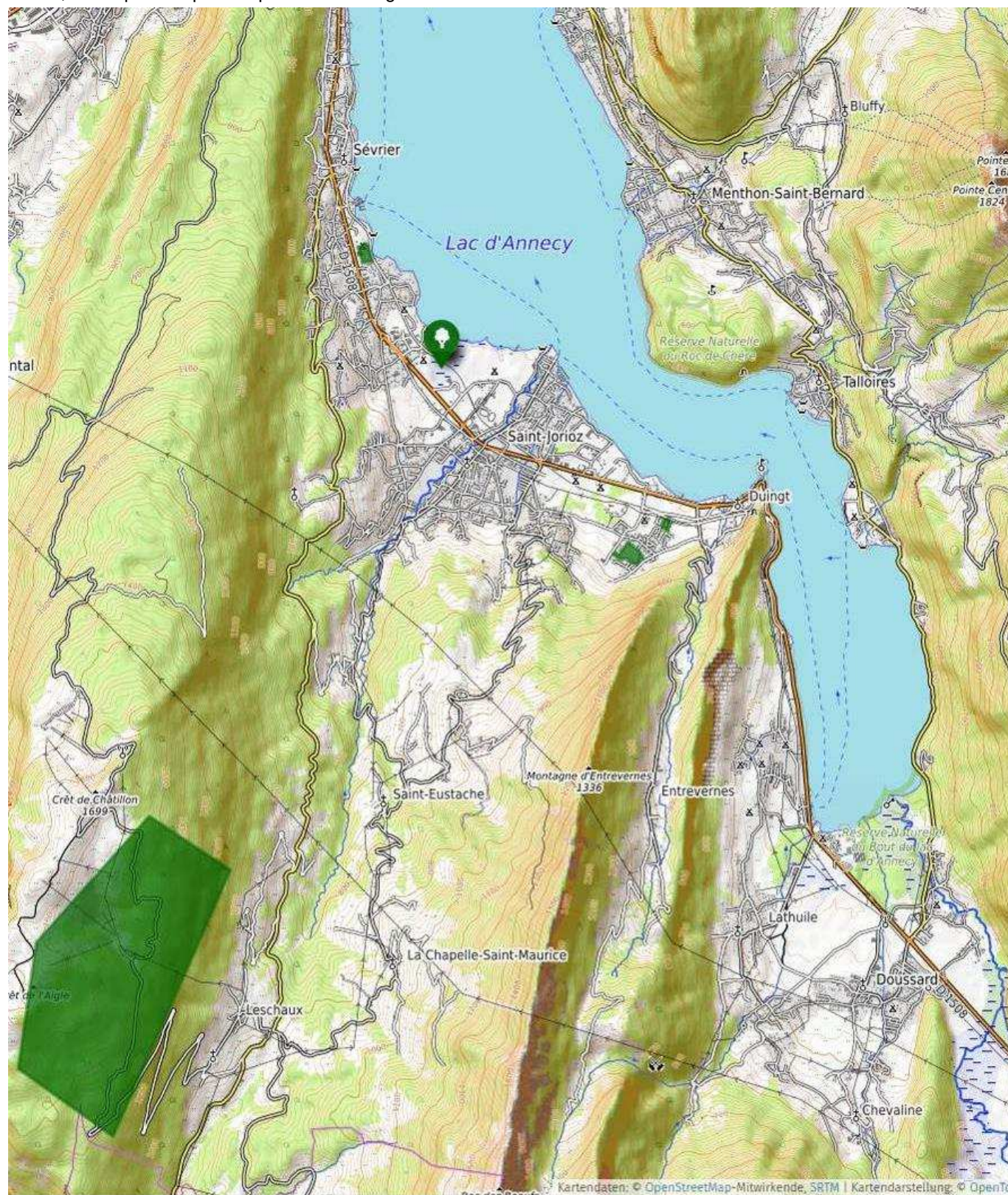


Chalets d'alpages



5. Indiquez un élément de patrimoine végétal représentatif de votre territoire que vous souhaitez conserver

Les éléments de patrimoine végétal repérés concernent des forêts, un marais et des espaces agricoles. Les forêts du Semnoz sont de nouveau citées, ainsi que l'exploitation maraîchère à Sevrier, le marais de l'Enfer à Saint-Jorioz, ainsi que des prés et prairies à Duingt.



Carte collaborative au 31.10.17 / « Patrimoine végétal représentatif du territoire et souhaité conserver »

Forêts du Semnoz

Forêts du Semnoz

Forêts "cernées" par les coupes de bois, le développement de la station de ski (pistes et hors piste), et l'agrandissement non justifié par les nécessités d'exploitation des alpages côté Leschaux mais pour obtenir les subventions diverses et lucratives "liées aux surfaces dites "à l'hectare".

Côté Vieugy exploitation forestière privée massive prévue...un désastre paysager et écologique.



marais de l'enfer

marais à préserver



exploitation maraichère

fenêtre sur le lac et patrimoine végétal particulier à conserver.



champ de coquelicots

souvent pris en photographie par les touristes pour ses coquelicots, de plus forme un petit espace ouvert commun pour tout le secteur des Perris.



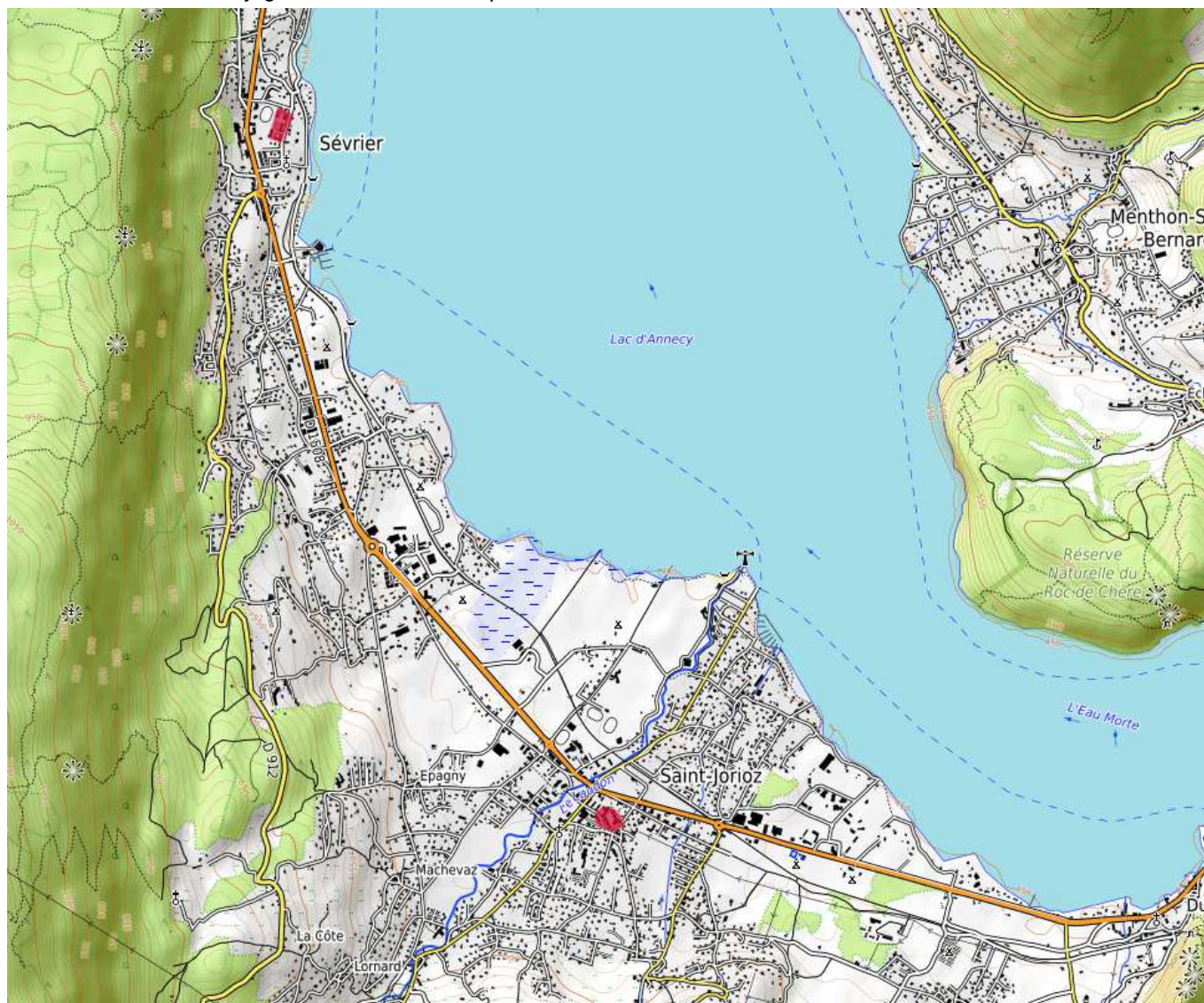
Pré

Pré nécessaire pour l'agriculture et l'identité de Fergy



6. Indiquez un immeuble collectif que vous trouvez réussi

2 immeubles collectifs jugés réussis ont été repérés.



Carte collaborative au 31.10.17 / « Immeuble collectif jugé réussi »

Localisation des saisies et commentaires des participants à la carte collaborative

immeubles route des avollions

ensemble collectif réussi, architecture traditionnelle, chaleureuse, environnement verdoyant intégrant des espaces piétons



immeubles collectif près de l'école

ensemble d'immeuble collectif réussi, construction traditionnelle avec toiture tuile, environnement verdoyant



7. Indiquez un immeuble collectif que vous trouvez regrettable

5 immeubles collectifs jugés regrettables ont été repérés.

- complexe touristique
- epagny - bâtiment
- hotel restaurant beauregard
- les chataigniers
- nouveaux immeubles du centre de saint jorioz

Localisation des saisies et commentaires des participants à la carte collaborative

hotel restaurant beauregard

batiment trop imposant, la masse ne s'intègre pas dans l'environnement, il se voit énormément depuis le lac, même depuis l'autre rive. c'est un loupé de l'urbanisme des années 70



complexe touristique

encore du mitage, un complexe touristique au milieu des champs qui ne s'intègre pas du tout



les chataigniers

Ensemble de bâtiments mal entretenus. Bâtiments construits il y a 3 ans non-fini, des autres encours sans provision pour stationnement.



epagny - bâtiment

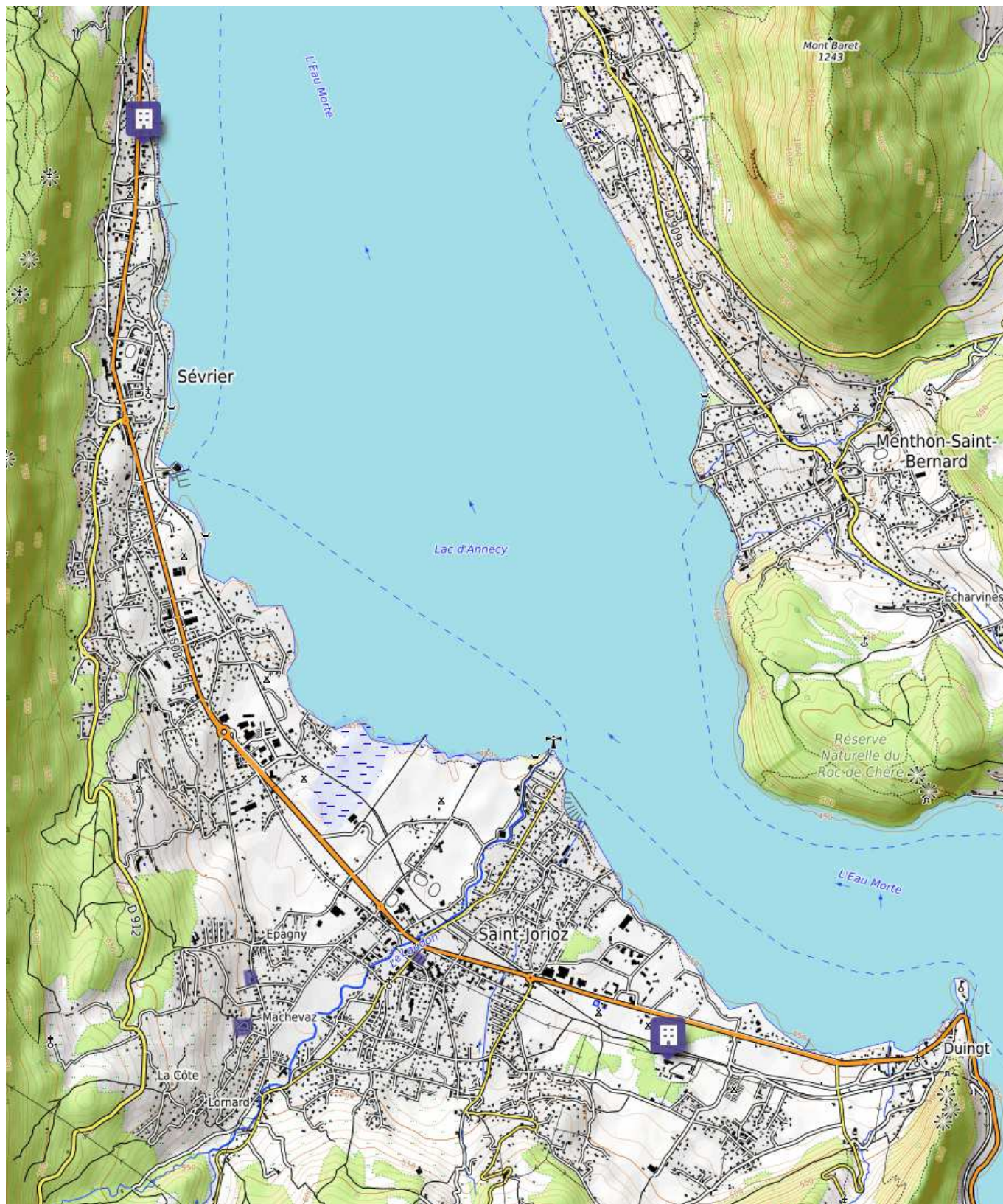
Bâtiment pourri, en construction depuis des années.



nouveaux immeubles du centre de saint jorioz

je trouve regrettable qu'on ait accepté le toit terrasse, le bâtiment ne s'intègre pas avec les autres situés autour, il aurait fallu à minima qu'il soit fait avec une toiture tuile 2 ou 4 pans de plus une voie desservant des parkings a été créée, ce qui augmente inutilement les surfaces dédiées aux voitures



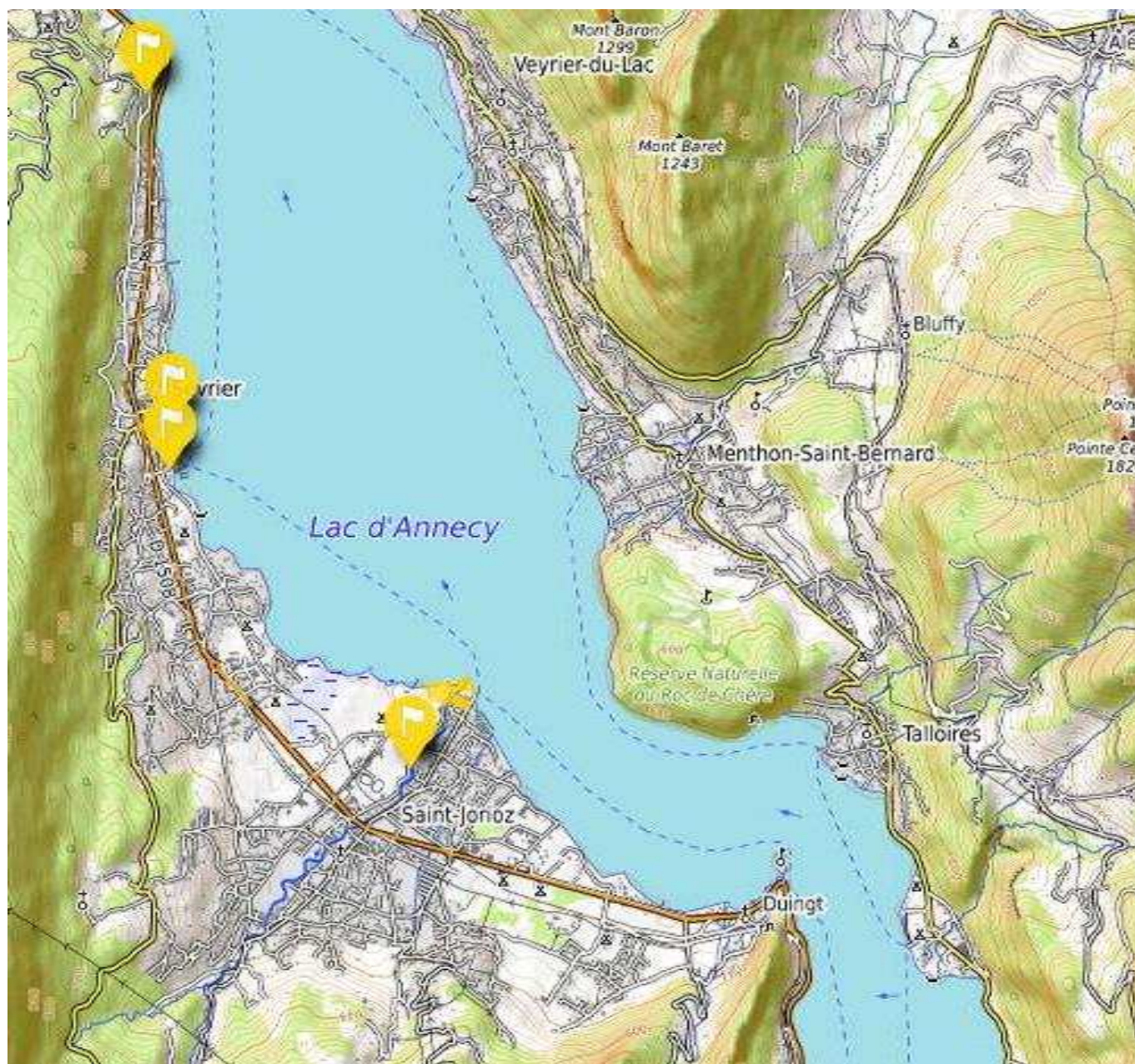


Carte collaborative au 31.10.17 / « Immeuble collectif jugé regrettable »

8. Indiquez un espace public (place, parc, jardin, plage, port, rue...) de qualité que vous appréciez

5 espaces publics appréciés ont été repérés, notamment les plages, ports et parcours de santé.

-  parcours de santé
-  parcours de santé et vtt
-  plage de sevrier
-  plage de st jorioz
-  port et bâtiment club de voile



Carte collaborative au 31.10.17 / « Espace public (place, parc, jardin, plage, port, rue...) de qualité »

parcours de santé

parcours de santé le long du laudon, très agréable



parcours de santé et vtt

parcours santé et vtt situé dans la forêt du semnoz, qualitatif agréable, et apprécié des enfants. seul bémol: accès via route de la corniche parfois compliqué lors de passage de véhicules



plage de st jorioz

plage, bien aménagée, je trouve que le parking est très réussi (en comparaison de celui de sevrier!)



plage de sevrier

batiment et espace plage de qualité et bien entretenu



port et bâtiment club de voile

le port et le bâtiment du club de voile sont très réussis



9. Indiquez un espace public qui mériterait d'être amélioré

9 espaces publics à améliorer ont été cités, notamment des espaces de stationnement et des bâtiments. Les participants notent également des sites intéressants à mettre en valeur (ancienne passerelle, Parc arboré).

-  accès au lac Piron
-  ancien bâtiment
-  Ancienne Passerelle au dessus de la piste cyclable
-  bâtiment du club de plongé, pêche
-  complexe sportif tennis
-  Epagny
-  Parc du Clos Berthe
-  parking du port et alentours
-  plage de duingt



parking du port et alentours

parking peu qualitatif, pas assez paysager, place des piétons peu sécurisée. alors qu'il est le trait d'union entre 2 espaces de qualités, le port et la plage. il faudrait s'inspirer de la plage de st jorioz pour le réaménager, et surtout y intégrer des jeux pour les enfants de 8 à 12 ans (il y a déjà le skate park qui est sympa, il faudrait compléter) voir y mettre un parcours de santé



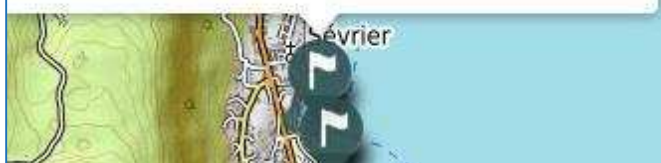
Ancienne Passerelle au dessus de la piste cyclable

Ancienne passerelle qui mériterait une mise en valeur et une réouverture entre le futur parc public du Clos Berthet et la plage du Clos Berthet. Atout touristique à valoriser



batiment du club de plongé, peche

batiment trop imposant au bord du lac, pas du tout intégré.



Parc du Clos Berthe

Très beau parc, à ouvrir au plus vite au public



accès au lac Piron

Accès au lac pour partie public et pour partie privée. La partie privée est occupée par du stationnement, stockage, fortement dévalorisant. Emplacement réservé à mettre en place pour permettre une revalorisation du site



ancien batiment

batiments plus utilisés en bord de lac sur une zone non urbanisée, je trouve qu'il faudrait les détruire et redonner son caractère naturel à cet endroit



complexe sportif tennis

batiment en tole sur un secteur non urbanisé qui gache la promenade du bord du laudon



plage de duingt

plage peu qualitative trop proche de la route



Epagny

Moderniser le quartier d'Epagny : route, bâtiments, ...
En complément du développement du centre.
Epagny = c'est la 2e entrée de Saint-Jorioz ... !



10. Indiquez un parcours particulièrement agréable : à pied, à vélo

5 parcours agréables ont été repérés.

Les participants apprécient la voie verte, les aménagements réalisés pour les piétons.

-  Chemin des viviers
-  piste cyclable
-  promenade des seines
-  route de la plage de st jorioz
-  sentier le long du laudon



Carte collaborative au 31.10.17 / « Parcours particulièrement agréable : à pied, à vélo »

piste cyclable

piste cyclable magnifique sur la zone ou elle longe le lac



promenade des seines

promenade piétonne dont une partie vient d'être réhabilitée. très bien pour la suppression des occupations temporaires par des privés, et d'avoir redonner l'espace au public: à poursuivre si possible. seul bémol: au début de la promenade coté sévrier, la zone est interdite au stationnement mais en été ce n'est pas respecté, cela dénature le paysage et empêche la promenade de manière sereine avec chien et enfants (les voitures passent à tout bout de champ)



sentier le long du laudon

sentier très agréable le long du laudon, jusque route de sales



route de la plage de st jorioz

la partie réhabilitée de la rue a été très bien traitée et e fait une rue agréable pour les piétons et les vélos tout en garantissant la cohabitation avec les voitures



Chemin des viviers

très bucolique, très intime



11. Indiquez un point ou parcours critiques dans vos déplacements : à pied, à vélo, en voiture

8 parcours critiques à améliorer ont été cités.

Les participants ont relevé plusieurs carrefours et des circulations douces qui pourraient être améliorées voire créées.

-  accès plage municipale depuis la RD
-  CARREFOUR BORDON/MAGNONNET
-  Carrefour Route des Charponnets/RD1508
-  Carrefour Rte des Charponnets/RD 1508
-  créer d'avantage de connexions quartier: voie verte
-  RD 1518 entre le port et giratoire carrefour market
-  Route de Bordon
-  sevrier centre
-  zone commerciale



Carte collaborative au 31.10.17 / « Points ou parcours critiques dans vos déplacements : à pied, à vélo, en voiture »

RD 1518 entre le port et giratoire carrefour market

section de la RD 1508 qui a un caractère routier pas du tout urbain. impossible de circuler de manière sécuriser pour les piétons et cyclistes alors qu'il y a plei de commerces, des hotels, campings, proximité plage et voir verte. rien n'est pensé pour favoriser les déplacement ds modes doux de manière longitudinal à la RD ni transversale. du coup tout le monde circule en voiture même pour de courts déplacements. il serait temps de requalifier ce troncons, en le classant en agglo(il n'y est pas et est limité à 70 km/h alors que cela représente les 2/3 des habitants de sevrier qui habitent sur des rues annexes). il faut requalifier l'axe en intégrant le modes doux et les connexions aux quartiers, plage et voie verte



sevrier centre

secteur de la RD pas adapté aux piétons, cyclistes, trop d'aménagements de type routier (tourne à gauche, parking,) difficulté de liaisonné l'école et la piste cyclable de manière simple et sécurisée



Carrefour Rte des Charponnets/RD 1508

Carrefour dangereux en raison de la vitesse autorisée qui passe à cet endroit de 50 à 70 km/h dans le sens annecy/st Jorioz . (panneau situé 200 m en amont après la Rte du Port)

Les nombreux habitants d'un quartier en plein développement doivent donc couper la route à des véhicules en pleine accélération, avant de s'insérer dans l'autre flux...

Ce qui est dangereux et surtout absurde car, quelques centaines de mètres plus loin se trouvent un camping, de nombreux commerces, et même un lycée... avec autant de points d'accès à la RD 1508 qui obligent de fait à ralentir, sans compter qu'un peu plus loin le giratoire du Brouillet ramène souvent tous les automobilistes au pas...

Limiter la vitesse à 50 km/h sur cette portion éviterait donc les dépenses d'énergie inutiles, sécuriserait les traversées, et pacifierait (peut-être) la circulation...



créer d'avantage de connexions quartier: voie verte

besoin à certains endroits de créer des connexions velo et cyclistes vers la voie verte



accès plage municipale depuis la RD

Il n'y a pas de connexion vélo piéton assez directe vers la plage municipale depuis les zones pavillonnaires situées e face de l'autre côté de la RD. Idem pour les touristes résidant à l'hotel residel, on traverse le camping ou le gaec



zone commerciale

accès piéton et vélo peu adapté, nécessité de rouler sur les trottoir ou prendre les voies à contre sens



Route de Bordon

Difficulté de croisement avec tous véhicules particulièrement entre camionnettes voir bus scolaire. Cette route pourrait être facilement élargie de quelques mètres



CARREFOUR BORDON/MAGNONNET

Ce carrefour est tres dangereux aussi bien en voiture et encore plus à vélo car la signalisation visuel n'est pas adapté au lieu et jamais respecté

